

Enquête #Innovation 2025: les entreprises françaises appellent à la stabilité et à la simplification des dispositifs publics

Communiqué de presse

Paris, le 12 novembre 2025

Réalisée par le Comité Richelieu, le MEDEF et EPSA Innovation, l'enquête #Innovation 2025 livre une nouvelle photographie de l'écosystème de l'innovation en France. Cette édition, fondée sur les réponses de 422 start-up, PME et ETI, met en évidence une tendance forte : l'innovation reste un levier majeur de compétitivité, mais les entreprises réclament davantage de stabilité, de lisibilité et de simplification dans les dispositifs publics qui l'accompagnent.

Des dispositifs fiscaux plébiscités, mais une complexité persistante

Les entreprises françaises continuent de s'appuyer massivement sur les leviers fiscaux en faveur de la R&D, tout en pointant une bureaucratie encore dissuasive.

- **58 %** des répondants déclarent bénéficier du **Crédit d'Impôt Recherche (CIR)**, dispositif considéré comme central dans leur stratégie de développement.
- Pourtant, **25 %** des entreprises éligibles ne l'utilisent pas, invoquant le **manque de ressources internes** ou la **complexité des procédures**.

Si la **peur du contrôle fiscal** reste un frein, elle recule légèrement, signe d'une acculturation progressive à ces dispositifs. Certes 41% des entreprises bénéficiaires du CIR ont été fiscalement contrôlés, mais plus de 2/3 d'entre elles n'ont fait l'objet d'aucun redressement et le cas échéant ces redressements sont majoritairement inférieurs à 5% du montant du CIR déclaré.

- Le **Crédit d'Impôt Innovation (CII)** gagne encore du terrain : **68 %** des répondants le connaissent (contre 65 % en 2024) et **24 %** en bénéficient en complément du CIR.
- Quant au **statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI)**, son impact reste fort : **85 %** des bénéficiaires estiment qu'il a eu un effet significatif sur leur croissance.

French Tech et commande publique : un essoufflement dans la dynamique d'innovation

Douze ans après sa création, la **French Tech** demeure un symbole de dynamisme territorial, mais son **impact perçu se réduit**.

- **52 %** des répondants appartiennent à un territoire labellisé (contre 26 % en 2024), mais seuls **32 %** jugent que ce label a un effet positif sur leur activité (contre 48 % en 2024).
- Cet impact reste davantage local (**72 %** sur le territoire national) qu'à l'international (**17 %**).

La **commande publique innovante** continue d'être identifiée comme un levier sous-exploité:

- **57 %** des répondants estiment que l'accès aux marchés publics demeure difficile.

- Seuls **5 %** connaissent la plateforme **APProch** et **37 %** la plateforme **PLACE**, dont une part limitée d'utilisateurs effectifs.
- Si **22 %** des entreprises ont déjà participé à un partenariat d'innovation (contre 9 % en 2024), la dynamique reste encore marginale à l'échelle nationale.

Les agences d'innovation : une montée en puissance qui se confirme

Les **agences d'innovation** sectorielles créées depuis 2018 s'imposent comme de nouveaux relais entre sphère publique et entreprises :

- L'**Agence de l'innovation de défense (AID)**, la plus ancienne, est la plus connue (**44 %**) et suscite une forte intention de collaboration (**45 %**).
- L'**Agence de l'innovation pour les transports (AIT)** et l'**Agence de l'innovation en santé (AIS)** gagnent progressivement en notoriété (respectivement **11 %** et **21 %**), signe d'un intérêt croissant pour les dispositifs spécialisés.

Ces résultats traduisent un **rééquilibrage de la politique d'innovation vers des approches sectorielles**, perçues comme plus concrètes et mieux ciblées.

Des signaux d'alerte sur les financements et la recherche collaborative

La volonté d'investissement reste présente, mais s'inscrit désormais dans un cadre prudent :

- **57 %** des entreprises envisagent de mobiliser les dispositifs du **plan France 2030**, un chiffre en léger recul.
- **54 %** souhaitent intensifier leurs dépenses de R&I dans les 12 prochains mois (contre 75 % en 2021), tandis que **8 %** prévoient de les réduire.
- Les initiatives de **recherche collaborative** fléchissent : **25 %** des répondants déclarent ne plus recourir à aucun partenaire public ou privé.

Regards croisés

Jean Delalandre, Délégué général du **Comité Richelieu** :

« L'innovation française ne manque pas d'idées, mais elle souffre d'un manque de cohérence dans ses dispositifs. Les résultats de cette édition 2025 traduisent une demande claire : une simplification des démarches, une stabilité fiscale et une politique d'innovation durablement inscrite dans le temps. »

Charles-Edouard de Cazalet, Directeur d'**EPSA Innovation** :

« L'enjeu n'est pas seulement de financer l'innovation, mais de lui permettre de croître dans un environnement serein. EPSA Innovation plaide pour une approche à long terme, qui combine accompagnement, efficacité des leviers de financement et sécurisation des dispositifs. »

Jean-Luc Brossard, co-Président de la Commission Numérique et Innovation du **MEDEF** :

« Face à une concurrence internationale accrue, freiner l'effort de R&D reviendrait à aggraver encore le décrochage économique français. Préserver et améliorer les dispositifs

fiscaux, renforcer les partenariats publics-privés et soutenir la réindustrialisation : tels sont les trois piliers d'une politique d'innovation cohérente. »

Méthodologie

Enquête réalisée entre **juillet et octobre 2025** auprès de **plus de 600 entreprises françaises innovantes**, de toutes tailles et secteurs d'activité (start-up, PME, ETI, grands comptes et acteurs publics).

À propos du groupe EPSA :

Créé en 2001, le groupe français EPSA est devenu le spécialiste européen de la performance. Reconnu pour son savoir-faire technique et la diversité de ses expertises métiers, le groupe EPSA optimise les résultats financiers, opérationnels et durables de ses clients. Sa plateforme de solutions s'articule autour de la performance achats, du financement de l'innovation et de la transition énergétique et environnementale. Partenaire international, le groupe EPSA compte près de 5 000 collaborateurs et est présent dans plus de 40 pays. Pour consulter le site internet : <https://www.epsa.com/fr/>

À propos du Medef :

Porte-parole de toutes les entreprises, le Mouvement des entreprises de France (Medef) est l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics. Son réseau réunit 119 organisations territoriales en France hexagonale et dans les outre-mer, 101 fédérations et groupements professionnels rassemblant 400 syndicats professionnels représentant l'ensemble des secteurs d'activité. Le Medef compte plus de 240 000 entreprises adhérentes dont une majorité de TPE-PME. En France, plus d'un salarié du privé sur deux travaille dans une entreprise affiliée au réseau Medef.

À propos du Comité Richelieu :

Le Comité Richelieu est le réseau français des entreprises innovantes. Il agit pour la promotion d'un écosystème favorable aux startups, PME et ETI innovantes ainsi que pour leur développement à travers des actions pro-business. Pragmatique et fidèle à ses valeurs, le Comité Richelieu a toujours placé l'innovation, la croissance et l'entrepreneur au cœur de son action. Rassemblant 300 membres et constituant un réseau de 4000 entreprises, le Comité Richelieu a été créé en 1989 à l'initiative de cinq PME de haute technologie dans le secteur de la Défense. Par la suite, en 1994, le Comité Richelieu a décidé d'élargir le périmètre de ses actions à des domaines technologiques connexes comme l'espace, l'aéronautique et les TIC notamment.

En savoir plus : www.comite-richelieu.org

Relations presse :

Paul Gillet – Chargé de relations presse
relations.presse@epsa.com / 06 60 64 08 63

Julie Taillel – Partner – Directrice marketing groupe EPSA
jtaiel@epsa.com